



Plateforme Régionale
Afrique francophone

La plateforme régionale de coordination et de communication
pour la société civile et les communautés en Afrique Francophone



TCHAD

CARTOGRAPHIE DE LA SITUATION DES OSC DES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE VIS-A-VIS DU NOUVEAU MODELE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

RAPPORT D'ETUDE



Octobre 2020



SOMMAIRE

ACRONYMES ET SIGLES.....	5
INTRODUCTION.....	6
I. CONTEXTE.....	7
1.1 Objectifs.....	8
1.1.1 Objectif général.....	8
1.1.2 Objectifs spécifiques.....	8
1.2 Rappel de la démarche méthodologique.....	8
II. ETAT DES LIEUX DES OSC AVANT LE NFM.....	9
III. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LE CCM.....	10
III.1 REPRESENTATION DES OSC ET DES COMMUNAUTES DANS LES HCNC.....	10
III.2 LEGITIMITE DES REPRESENTANTS DES MEMBRES DE LA SOCIETE CIVILE.....	10
III.3 EFFICACITE DES REPRESENTANTS DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.....	11
III.4 INTERACTION DES REPRÉSENTANTS DE LA SC AU SEIN DU HCNC.....	11
III.5 ELARGISSEMENT DES SESSIONS DU HCNC AUX OSC NON MEMBRES DU HCNC.....	12
III.6 Engagement des OSC dans le comité de suivi stratégique (CSS).....	12
IV. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ÉLABORATION DES PLANS STRATÉGIQUES NATIONAUX (PSN).....	12
V. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ÉLABORATION DES SUBVENTIONS DU FM.....	13
VI. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM.....	13
VII. ANALYSE DE L'ENGAGEMENT DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM.....	14
VIII. RECOMMANDATIONS.....	14
IX. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'ETUDE.....	14
CONCLUSION.....	15
ANNEXES.....	16
Annexe 1 : chronogramme de sortie terrain.....	16
Annexe 2 : Liste des bénéficiaires.....	17
Annexe 3 : Bibliographie.....	18

SIGLES ET ACRONYMES

ALUP	Association de Lutte contre la Pauvreté
ATR	Association de Tous les Réfugiés
BP	Bénéficiaires Principaux
BS	Bénéficiaire Secondaire
CNLS	Comité National de Lutte contre le Sida
FM	Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paudisme
HCNC	Haut Conseil National de la Coordination à l'accès au Fonds Mondial
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONG BASE	Bureau d'Appui en Santé Environnementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la Société Civile
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PLNP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLS	Programme National de Lutte contre SIDA
PNT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
POP CLE	Population Clé
PR	Personnes à Risque (Association des hommes sans emploi pour la lutte contre le VIH/SIDA)
PRF	Plateforme Régionale Francophone
PS	Professionnelles de Sexe
PSLS	Programme sectoriel de lutte contre le sida
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RENALTUB	Réseau National des Associations de Lutte contre la Tuberculose
RNTAP+	Réseau National Tchadien des Associations des Personnes vivant avec le VIH
SC	Société Civile
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SSB	Sous sous-Bénéficiaire
TB	Tuberculose
TDR	Termes de Références
TF	Tranche féminine
TG	Transgenre
UGP	Unité de Gestion des Projets
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad est l'un des grands bénéficiaires du programme du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (FM). Le pays a débuté la collaboration avec le FM depuis l'année 2004. En forte collaboration avec plusieurs acteurs, les formes de financement du FM ont évolué au fil

des années et actuellement le Tchad bénéficie du Nouveau Modèle de Financement (NFM2) débuté depuis 2018.

Cependant, comment est-ce que la société civile est-elle impliquée dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ces subventions ?

I. CONTEXTE

En novembre 2016, le Conseil du Fonds Mondial a réaffirmé son engagement à renforcer la voix de la société civile dans les processus du Fonds Mondial en approuvant une nouvelle phase de l'Initiative spéciale Communauté, Droits et Genre (CRG) (2014-2016). Dans le cadre du nouvel engagement, maintenant appelé l'Initiative stratégique CRG, le Fonds a alloué 15 millions de dollars supplémentaires à exécuter entre 2017- 2019 par les trois composantes se renforçant mutuellement :

1. La fourniture d'une assistance technique à court terme (AT) de la société civile de pair à pair ;
2. Le renforcement des capacités à long terme des organisations et des réseaux de populations clés et vulnérables ; et
3. Les plateformes régionales de communication et de coordination.

Il existe six (06) plateformes régionales établies dans 6 régions : Asie et pacifique, Afrique anglophone, francophone, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale, Amérique Latine et Caraïbe.

La plateforme Régionale Afrique Francophone (PRF), hébergée par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) couvre 23 pays francophones (elle couvrait 18 pays lors de la première phase) : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Bissau, Guinée, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sao Tomé et Principe, Tchad, Togo.

La PRF, lors de la première phase, dans le souci de contribuer au renforcement de l'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial, a effectué une cartographie dans 13 pays de couverture afin de connaître le niveau actuel d'accès de la société civile aux informations sur le NMF et

l'assistance technique, ceci dans l'objectif de maîtriser les acteurs et les dynamiques de la société civile pour établir les bases d'un appui adapté aux communautés dans les différents pays. Cette cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial visait à connaître le degré d'engagement des communautés dans les processus du Fonds Mondial afin de tirer des conclusions et faire des propositions concrètes pour l'amélioration de l'implication des communautés dans le processus.

Les analyses ont porté sur l'implication effective des OSC nationales dans les différentes étapes d'élaboration des plans stratégiques, du processus de FM notamment l'élaboration de la note conceptuelle, la conduite des dialogues pays et de la prise en compte de leurs préoccupations à chaque niveau. Il en est de même pour l'existence des cadres de concertation des OSC, de leurs forces et faiblesses au sein des pays, de la perception des partenaires stratégiques sur l'implication des OSC dans le contexte du NFM.

Les résultats de cette première étude ont montré que le degré d'implication des organisations de la société civile dans les subventions du Fonds Mondial est bien apprécié. En dehors de leur participation active au processus du NFM, les analyses ont également permis de se rendre compte que les OSC ont atteint une certaine maturité qui est traduite par la reconnaissance de tous les acteurs, de leur expertise dans la gestion des activités communautaires.

Mais en même temps, il est ressorti que les OSC souffrent des problèmes d'ordre organisationnels, matérialisés par l'absence de cadre commun qui ne leur a pas permis d'unir leurs forces au cours des négociations pour la prise en compte de leurs priorités. Les OSC n'ont donc pas pu saisir l'occasion que présente ce NFM de par sa flexibilité, pour bien se positionner. Même les cadres de concertation sectoriels qui existent sont limités dans leurs actions par manque de ressources et de leadership.

Pour la deuxième phase de la Plateforme Régional Afrique Francophone (PRF) qui couvre la période de Novembre 2017 à Avril 2020, la PRF a souhaité refaire la cartographie des OSC en Afrique francophone afin de connaître la dynamique des OSC dans les processus du Fonds Mondial dans les pays non couverts par la première phase et faire une mise à jour dans les pays disposant déjà d'une cartographie.

II.1 Objectifs

II.1.1 Objectif général

L'étude vise à faire une cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial en République du Tchad.

II.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Décrire la situation actuelle des processus du Fonds Mondial au Tchad ;
- Décrire la dynamique d'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial ;
- Relever les forces, les faiblesses, les obstacles et les opportunités pour l'implication des acteurs de la société civile ;
- Faire un répertoire exhaustif des acteurs potentiels de cette dynamique en identifiant les acteurs oubliés ;
- Formuler des recommandations pour optimiser la participation de la société civile.

Société Civile membres/non membres du HCNC (Haut conseil national de la coordination à l'accès au fonds mondial) et en ligne aux OSC non membres du HCNC qui ont participé à l'élaboration des subventions du Fonds Mondial ou des plans stratégiques nationaux. Pour les données qualitatives, un guide d'entretien conçu à cet effet a été administré à des personnes dites acteurs stratégiques. Par acteurs stratégiques on désigne : les premiers Responsables du HCNC (notamment les OSC) ; les Coordonnateurs des Programmes ; les Partenaires Techniques et Financiers et les Responsables des Faîtières.

En dehors de ces deux méthodes, l'étude n'a pas fait l'économie de la revue documentaire. Celle-ci a permis de visiter des documents tels que les rapports d'évaluation, le plan de renforcement des capacités de la société civile, les rapports annuels des programmes, les Plans stratégiques des 3 pandémies (VIH, TB et paludisme), etc.

La collecte des données s'est déroulée du 07 au 21 Décembre 2019 par nos soins. Les données collectées ont été saisies à l'aide d'un masque élaboré par le RAME, conformément au questionnaire de collecte. Ce travail statistique a permis de disposer de différentes données pour procéder à l'analyse et l'interprétation, conformément aux objectifs et résultats attendus de l'étude.

II.2 Rappel de la démarche méthodologique

Cette recherche combine l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. L'analyse quantitative repose essentiellement sur l'enquête effectuée à l'aide d'un questionnaire structuré. Ce questionnaire a physiquement été adressé à des acteurs de la

II. ETAT DES LIEUX DES OSC AVANT LE NFM

Avant le Nouveau Modèle de Financement (NFM), les OSC étaient parfaitement impliquées dans la mise en œuvre des processus du FM. Ceci se remarque par l'opportunité qui était offerte aux populations clés d'aller sur le terrain pour faire le suivi et faire des recommandations par elles-mêmes dans tous les départements du pays. Les OSC avaient la possibilité de rencontrer leurs paires, d'échanger, de faire des partages d'expériences et d'autres actions concourant à l'atteinte de leurs missions. Aussi, elles avaient le matériel (Ordinateurs, documentation, outils de vérification et d'analyse) et effectuaient également des voyages à l'international pour assister aux conférences internationales et autres ateliers de formations.

Mieux, lors des préparatifs pour faire l'élaboration des demandes des subventions (Round), elles étaient réunies et une projection des documents se faisait au cours de laquelle elles discutaient de long en large avec l'équipe dirigeante. Ce fut l'époque d'une implication réussie où tous les acteurs étaient au même niveau d'information et comprenait parfaitement le programme.

On note par ailleurs que les différentes activités réalisées par les bénéficiaires sont notamment la prévention, l'assistance technique, le suivi-évaluation, les conseils, le plaidoyer, le renforcement du système communautaire ainsi que les ateliers d'échanges.

III. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LE CCM

III.1 Représentation des OSC et des Communautés dans le HCNC

A la création du FM, les pays qui voulaient bénéficier de ces fonds devaient mettre en place le Comité National de Coordination à l'accès au Fonds Mondial (HCNC). Le HCNC qui regroupe plusieurs acteurs dont les OSC nationales, joue un rôle essentiel dans l'accès des pays aux fonds et la qualité de la mise en œuvre des programmes. En effet, le HCNC est l'agence de concertation et l'instance de délibération qui relaie l'action du Fonds Mondial et coordonne la mise en œuvre au niveau national des programmes qu'il finance. Le HCNC est composé de représentants des pouvoirs publics qui constituent le secteur gouvernemental, de la société civile, du secteur privé, des personnes vivant avec les maladies, des partenaires au développement, ainsi que des organisations internationales.

Au Tchad, les organes du HCNC sont notamment le Secrétariat Permanent et le Comité de Suivi Stratégique. Le HCNC est composé de 18 membres dont 8 membres issus des OSC, soit 44,44% de taux de représentation.

Selon l'ensemble des répondants de cette étude, la participation des OSC dans les instances de gouvernance est bonne. En effet, les OSC sont impliquées dans l'élaboration des demandes des subventions du Fonds Mondial. En plus les OSC occupent des postes importants dans ces instances tels que la vice-présidence du comité de suivi stratégique.

Au niveau des instances de gouvernance du HCNC, les OSC choisissent elles-mêmes leurs représentants par cooptation et à titre rotatif pour chaque mandature. Tous les répondants estiment que les avis des OSC sont pris en compte lors de ces instances étant donné que des représentants d'OSC dirigent parfois ces sessions.

Aussi, les OSC sont impliquées dans le processus de sélection des Bénéficiaires Principaux (BP), des Bénéficiaires Secondaires (BS) et des Sous-Sous Bénéficiaires (SSB) conduite par le HCNC.

Par ailleurs, les répondants affirment que les OSC telles que (Réseau National des Associations de lutte contre la Tuberculose) RNALTUB, (Réseau National des Personnes vivant avec le VIH) RNTAP+, (Professionnels du sexe) GROUPE PS, (Association des hommes en lutte contre le VIH) Groupe PR, (Bureau d'Appui Santé Environnement) ONG BASE, AMASOT (Association pour le Marketing Social au Tchad) participent au suivi technique de la proposition et aux échanges avec le FM.

Le dialogue pays a été mené sous l'autorité d'un comité de pilotage dirigé par le CNLS (Comité National de Lutte contre le Sida) avec une très forte présence des OSC. Le HCNC n'a pas été Lead pour conduire le dialogue pays.

Mais selon les enquêtés, les OSC n'ont pas reçu de formation adéquate pour exécuter leurs tâches dans les instances de décision avec efficacité.

Ils pensent également qu'il existe des acteurs de la SC qui ne participent pas au processus du FM vu que les OSC choisissent par cooptation leurs représentants aux instances de gouvernance.

III.2 Légitimité des membres de la société civile

La désignation des représentants des OSC dans les instances du HCNC se fait par cooptation en tenant compte des critères de transparence et d'exclusivité exigés par le Fonds Mondial (100% des répondants). Le processus donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal des élections qui servira d'archive et de référence (100% des répondants).

Tableau n°1 : Comment appréciez-vous le processus de désignation des membres de la société civile dans le HCNC ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Transparent	7	100%
Inclusif	7	100%
Documenté	7	100%
Neutre	0	0%
Total	7	100%

Source : étude cartographie

III.3 Efficacité des représentants des membres de la société civile

La contribution des OSC dans le HCNC est assez bonne selon 57,14% des répondants, car celles-ci participent assez activement aux débats et à tout le processus.

Tableau n°2 : Comment appréciez-vous la participation des OSC en termes de contribution dans le HCNC (participation à l'élaboration des documents, prise de parole lors des AG, etc) ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	1	4,76%
Bien	8	38,10%
Assez-bien	12	57,14%
Passable	0	0,00%
Médiocre	0	0,00%
Neutre	0	0,00%
Total	21	100%

Source : étude cartographie

D'une manière générale, l'assiduité des représentants des OSC lors des Assemblées Générales du HCNC est bonne et leurs contributions ont été souvent prises en compte au cours de ces AG selon 95,24% des personnes interrogées.

Tableau n°3 : Comment appréciez-vous l'assiduité des OSC lors des AG du HCNC ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	1	4,76%
Bien	20	95,24%
Assez-bien	0	0,00%
Passable	0	0,00%
Médiocre	0	0,00%
Neutre	0	0,00%
Total	21	100%

Source : étude cartographie

III.4 Interaction des représentants de la SC au sein du HCNC

Lors des travaux du HCNC, selon 85,71% des sondés, les OSC ont accès à la parole, car ils participent activement aux débats.

Tableau n°4 : Avez-vous pris souvent la parole lors des travaux du HCNC? Comment appréciez-vous votre accès à la parole lors de ces travaux ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	0	
Bien	6	85,71%
Assez-bien	1	14,29%
Passable	0	0,00%
Médiocre	0	0,00%
Neutre	0	0,00%
Total	7	100%

Source : étude cartographie

Leurs préoccupations sont souvent prises en compte, disent 100% des personnes interrogées, car elles sont souvent intégrées dans les rapports de synthèses.

Tableau n°5 : Vos préoccupations sont-elles prises en compte lors des AG du HCNC ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	7	100%
Non	0	0,00%
Ne sait pas	0	0,00%
Neutre	0	0,00%
Total	7	100%

Source : étude cartographie

L'interaction entre les membres des groupes constitutifs est bonne car il existe une complémentarité entre ces différentes structures, vu que leur objectif commun c'est de lutter de manière plus concertée et efficace contre le VIH, le Paludisme et la Tuberculose.

Tableau n°6 : Comment appréciez-vous l'interaction (collaboration) entre les membres des groupes constitutifs du HCNC ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	0	100%
Bien	7	0,00%
Assez-bien	0	0,00%
Passable	0	0,00%
Médiocre	0	0,00%
Neutre	0	0,00%
Total	7	100%

Source : étude cartographie

III.5 Elargissement des sessions du HCNC aux OSC Non membres du HCNC

Au Tchad, une OSC non membre du HCNC ne peut pas participer aux sessions de celle-ci.

III.6 Engagement des OSC dans le comité de suivi stratégique (CSS)

Le comité de suivi stratégique assure le suivi stratégique de la mise en œuvre des activités afin de formuler des recommandations stratégiques à leur bonne exécution. Au Tchad, ce comité est composé onze (11) membres dont six (6) représentants des OSC, soit 54,54%. Le Président du Comité du Suivi Stratégique est un représentant de la société civile. Il est issu de l'association RENALTUB.

Les représentants de la société civile participent aux activités de suivi de la mise en œuvre des subventions notamment par les visites de terrains, les analyses des rapports, les formulations de recommandations, la validation des rapports /recommandations, le suivi de la mise en œuvre des recommandations, la veille permanente, etc.

Il faut noter que les recommandations issues du CSS sont prises en compte. Il existe en effet un système de suivi des recommandations faites par le CSS lors des AG du HCNC. Ce système consiste à faire remonter régulièrement à l'AG les recommandations non exécutées.

Mais malheureusement, la société civile ne dispose pas d'un dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre des subventions du FM.

IV. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ÉLABORATION DES PLANS STRATÉGIQUES NATIONAUX (PSN)

Les OSC sont impliquées dans l'élaboration des PSN. En effet, dans les activités liées aux PSN, on y rencontre généralement les mêmes organisations participantes à l'élaboration des subventions du FM précédemment citées à savoir : (Réseau National des Associations de lutte contre la Tuberculose) RNALTUB, (Réseau National des Personnes vivant avec le VIH) RNTAP+, (Professionnels du sexe)

GROUPE PS, (Association des hommes en lutte contre le VIH) Groupe PR.

Cette participation se fait à travers la définition des besoins des populations (Attentes et solutions de leurs problèmes). D'après les répondants, elles sont également impliquées dans l'identification des besoins, la définition des priorités, des stratégies, des rôles des acteurs et la budgétisation des PSN.

V. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ÉLABORATION DES SUBVENTIONS DU FM

Les OSC participent activement à l'élaboration des demandes de subventions, celles qui sont les plus actives sont le Réseau National de Lutte contre la Tuberculose (RENALTUB), le Réseau National des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (RNTAP+), les professionnels du sexe GROUPE PR (Association des hommes sans emploi en lutte contre le VIH) et les professionnels du sexe (Groupe PS). D'après les répondants, elles sont également impliquées dans

l'identification des besoins, la définition des priorités, des stratégies, des rôles des acteurs, la budgétisation et enfin dans la négociation avec le FM. Les organisations qui sont en général impliquées sont (Réseau National des Associations de lutte contre la Tuberculose) RNALTUB, (Réseau National des Personnes vivant avec le VIH) RNTAP+, (Professionnels du sexe) GROUPE PS, (Association des hommes en lutte contre le VIH) Groupe PR

VI. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM

Au Tchad, les OSC nationales sont impliquées dans la mise en œuvre des subventions du FM mais beaucoup plus en tant que Sous-Sous Bénéficiaires. Les Bénéficiaires Secondaires sont le CNLS, le PNT, le PNLP, l'ONG BASE, ONUSIDA, UNICEF, OMS, le PSLS, soit 12,5% d'OSC.

Au Tchad, les Bénéficiaires Principaux sont le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PALAT/PNUD, le Ministère de la Santé/Unité de Gestion de Projets (UGP) (au nombre de 2).

les Bénéficiaires Secondaires sont les programmes nationaux, une ONG nationale et des institutions internationales. Il s'agit de : Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS), Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNT), Programme National de

Lutte contre le Paludisme (PNLP), Bureau d'Appui Santé Environnement (ONG BASE), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) (au nombre de 8).

les Sous Sous Bénéficiaires sont des associations nationales : Réseau National des Associations de lutte contre la Tuberculose (RENALTUB), Réseau National des Personnes vivant avec le VIH (RNTAP+), Professionnelles du sexe (GROUPE PS), Association des hommes en lutte contre le VIH (Groupe PR), Transgenre (TG), Tranche Féminine (TF), Association de Lutte contre la Pauvreté (ALUP), Association de Tous les Réfugiés (ATR), (au nombre de 8 également).

VII. ANALYSE DE L'ENGAGEMENT DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM

✓ Forces

Forte implication des OSC dans l'élaboration des PSN, la définition des priorités, l'élaboration des stratégies nationales, du budget et des autres travaux.

✓ Faiblesses

Le manque de renforcement de capacités des OSC qui limite l'implication efficace de leurs représentants.
L'absence d'un dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre des subventions du FM

✓ Opportunités

La participation des OSC dans le processus permet une plus grande prise en compte des besoins des populations et donc de leurs problèmes.

✓ Obstacles

Le système de cooptation des membres des OSC au HCNC qui ne permet pas souvent d'envoyer dans les comités des compétences valables

VIII. RECOMMANDATIONS

Pour une meilleure efficacité dans la lutte contre ces trois (3) pandémies, il serait souhaitable pour le Ministère de la Santé d'impliquer beaucoup plus les acteurs de la société civile dans la définition des politiques, des choix des priorités, mais également dans la mise en œuvre et l'exécution des Plans Stratégiques Nationaux (PSN).

Il faut en outre que le HCNC renforce les capacités des représentants des OSC pour une participation plus efficiente aux activités de l'instance.

Le système de cooptation des représentants des OSC a montré ses faiblesses, il serait bon que les textes du HCNC soient modifiés pour permettre que les représentants des OSC soient élus sur la base de leurs compétences, afin d'apporter une valeur ajoutée à la lutte contre ces fléaux.

IX. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PENDANT L'ÉTUDE

Pendant l'étude, nous avons rencontré plusieurs difficultés, notamment le manque de disponibilité de certains répondants et la non appropriation des questionnaires par ces derniers.

CONCLUSION

La lutte contre ces trois (3) pandémies nécessite les efforts concertés des gouvernements, des partenaires techniques et financiers, mais aussi des OSC. Cette étude a démontré que les OSC malgré quelques difficultés rencontrées, participent activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des subventions du FM et des PSN. Cependant, elles ont besoin d'un renforcement de capacités pour bien jouer leur rôle dans ce processus. Malgré la contribution assez remarquée des OSC au niveau du HCNC, l'une des faiblesses relevées par cette étude

est l'absence d'un dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre des subventions du FM et le manque de compétence techniques de certains représentants d'OSC. Au regard de tout cela, il y a lieu de mieux affiner le système de choix des OSC pour une meilleure efficacité. Il faudra également des formations périodiques de mise à niveau afin que les membres des instances de gouvernance puissent utiliser les nouveaux outils de gestion dans les activités du HCNC et de jouer pleinement leurs rôles.

ANNEXES

Annexe 1 : chronogramme de sortie terrain

N°	Date	Nom de la structure	Nom et prénom du répondant	Fonction du répondant
01	07/12/2019	RENALTUB	Moungar Dormatingar	Coordonnateur
02	08/12/2019	ALUP	Gerard	Président
03	09/12/2019	PNT	Dr Oumar Abdehadi	Coordonnateur
04	09/12/2012	PNLP	Dr Didi Souguidi	Coordonnateur
05	10/12/2019	RNTAP Plus	Eveline	Présidente
06/	10/12/2019	HCNC	Barthelemy Natingar	Secrétaire permanent
07	12/12/2019	Groupe PR/PS	Halimé	Coordinatrice
08	12/12/2019	TG	OSC	Secrétaire exécutif
09	13/12/2019	TF	OSC	Trésorière
10	14/12/2019	ATR	OSC	Coordonnateur
11	15/12/2019	PERSONNL SECRIAT HCNC 2	Expert Financier	Nicolas
12	16/12/2019	REPRESENTANT SECTEUR PRIVE 3	Dihoulné laurent	président
13	16/12/2019	PERSONNEL SEC PRIVE 1	Dr SILE	Membre hcnc
14	16/12/2019	PERSONNEL SEC PRIVE 2	Dr wadak	Membre hcnc
15	17/12/2019	CNLS	Mahamat	Chef de service
16	17/12/2019	ONUSIDA	Abdoulaye	Assistant programme
17	18/12/2019	Palat /PNUD	Dr Clément	Chargé de programme
18	19/12/2019	MSP/UGP	Dibrine	Suivi évaluation
19	20/12/2019	MSP/UGP	Dibrine	Suivi évaluation
20	21/12/2019	ONG /BASE	Dr Chérif	Chargé de programme
21	21/12/2019	PNLS	BIOFILS	Suivi évaluation

Annexe 2 : Liste des bénéficiaires

N°	Nom de l'organisation	Type de bénéficiaire	Statut de l'organisation	Domaine d'intervention
1	PALAT/PNUD	BP	Institution internationale	VIH/TB/PALU
2	MINISTERE DE LA SANTE	BP	Ministère de la santé	VIH/TB/PALU
3	CNLS (Comité National de Lutte contre le Sida)	BS	Programme nationale	VIH
4	PNT (Programme National de lutte contre la Tuberculose)	BS	Programme nationale	TB
5	PNLP (Programme National de Lutte contre le Paludisme)	BS	Programme nationale	Palu
6	PNLS (Programme National de Lutte contre le Sida)	BS	Programme nationale	VIH
7	ONG BASE (Bureau d'Appui Santé Environnement)	BS	ONG nationale	RSS
8	ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida)	BS	Institution internationale	VIH
9	UNICEF (Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance)	BS	Institution internationale	RSS
10	OMS (Organisation Mondiale de la Santé)	BS	Institution internationale	RSS
11	RENALTUB (Réseau National des Associations de lutte contre la Tuberculose)	SSB	Association nationale	TB

12	RNTAP+ (Réseau National des Personnes vivant avec le VIH)	SSB	Association nationale	VIH
13	GROUPE PS (Professionnels du sexe)	SSB	Association nationale	VIH
14	Groupe PR (Association des hommes en lutte contre le VIH)	SSB	Association nationale	VIH
15	TG (Tranche Genre)	SSB	Association nationale	VIH
16	TF (Tranche Féminine)	SSB	Association nationale	VIH

Annexe 3 : Bibliographie

- 1- Rapport ONUSIDA 2019
- 2- Rapport annuel PNT 2018
- 3- .Rapport ONUSIDA 2016
- 4- Situation Profil Pays OMS 2018
- 5- Réponses questionne en ligne

